

**5 juin 1924**

**Graide**  
**Il faut sauver la vieille tour !**

On nous écrit :

La tour de l'église de cet important village ardennais a été classée comme monument il y a quelque dix ans : c'est un de ces donjons antiques très rares au pays et que la guerre a fort heureusement épargné. La population de là-bas voit avec peine s'effriter ces murailles, car chaque pierre qui s'en va, emporte un peu du souvenir des ancêtres qui ont passé par là, sans compter le danger que chacun court de recevoir sur l'occiput ces vestiges du passé dévalant des vieux murs.

Il serait plus que temps de voir les autorités compétentes s'occuper activement de cette restauration qui s'impose, si elle veut éviter à la commune intéressée les frais de reconstruction bien plus lourde assurément qu'une réparation ordinaire. Si vous passez par Graide, allez voir le donjon, il n'a rien d'un clocher d'église sans doute ; vous renouvellerez le geste de Pépin-le-Bref qui, dit-on, a passé lui aussi par là et vous direz à la Commission des monuments le danger que court son enfant d'adoption.